L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 30 DÉCEMBRE.

Avis aux bijoutiers.

M. DUHAMEL, 46, rue de Chartres, offre en vente un très joli assortiment de bijouterie française, au prix de manufacture. Cette bijouterie qu'il a en consignation, provient d'une des meilleures fabriques de Paris. Il y a des parures complètes, des broches, des chaînes, d'épingles et de diamants, des boucles d'oreilles, des [illegible], des boutons d'épingles en brillants et presque tous les articles nouveaux d'une vente excellente surtout pour les présents de nouvel an. 10 déc

M. H. J. RIVET a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis, qu'il a ouvert sa PHARMACIE DROGUERIE, au numéro 64 rue de la Douane où il aura constamment un grand assortiment de DROGUES et PRODUITS CHIMIQUES de la plus grande pureté, MEDICAMENTS PATENTES français, anglais et américains, PARFUMERIE et brosses à dents des meilleurs manufacturiers anglais et français.—Peintures, huiles, brosses, etc. Ses prix seront toujours des plus réduits. MM. les médecins pourront faire remplir leurs prescriptions à toute heure du jour et de la nuit. La plus grande attention sera donnée à leur exécution.
H. J. RIVET,
14déc 64 rue de la Douane.

H. J. RIVET.
NEGOCIANT EN GROS ET EN DETAIL,
En Drogues, Médecines et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de Toilette, Peintures, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médecines brevetés françaises et anglaises, &c., &c.
64, rue de la Douane,
ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE,
Nouvelle-Orléans.
6déc

JOHN PETIT,
Au Vieux Bassin.
A l'honneur d'annoncer au public qu'il a fait des arrangements qui lui permettront d'avoir constamment au Vieux Bassin un grand stock de bois de construction et des ardoises anglaises de la meilleure qualité.

1,000 tonneaux ardoises. Attendu de Liverpool, par les navires Valencia, Weymouth, Emile Hall, Eddystone et Compromise 1,000 tonneaux ardoise.
Aussi, de Bordeaux, à bord du navire Hammond, 50,000 tuiles françaises, à vendre par
JOHN PETIT, au Vieux Bassin

BISCUITS Cracknel, par le navire Asia—[illegible] boites Cracknel anglais [illegible] de biscuits de capucine, à vendre par
DUNTZE & Co,
3 déc coo Royale et Conti

AVANCES—Nous ferons des avances libérales sur consignations de coton et autres produits à nos amis de Liverpool ou New-York.
S DE VISSER & Co,
74, rue Magasins

GARDES-FEU
Pour Grates.
DANS les prix de 75 cents à $3 75, à vendre par JUSTIN CASSERGUE & Co., Successeurs de B. Nautre & Co,
25 rue Condé

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
LES convois de fret et de passagers passent maintenant sur toute l'étendue du chemin, parallèlement.
BENJ. F. FLANDERS,
8 juin Secrétaire

ATTENDU incessamment par le Steamboat J. S. Pringle, de Pittsburg. 180 caisses bouteilles, 5mos, à vendre par
PAUL JUGE & FABRY,
25nov 27 rue St-Louis.

QUARTIER-GÉNÉRAL,
1RE DIVISION.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1859.
Ordres généraux, No 7.

I. LES troupes volontaires de cette Division, feront la parade en uniforme complète, dimanche, 8 janvier prochain, afin de célébrer, par des honneurs militaires convenables, l'anniversaire de la glorieuse victoire remportée il y a quarante-cinq ans, par Jackson et ses braves soldats citoyens, sur les Plaines de Chalmette, dimanche, 8 janvier 1815.

II—Les troupes de la Division se formeront dans la rue du Canal, à 10 heures du matin, la droite s'appuyant sur la rue des Remparts.

III—L'artillerie tirera des saluts nationaux, la veille et, le 8, au lever du soleil, à midi et au coucher du soleil, aux endroits accoutumés, dans chaque District de la ville.

IV—Les officiers commandants les différentes brigades de cette Division, sont chargés de l'exécution de cet ordre et se tiendront prêts à recevoir d'autres ordres du Quartier Général.

Les officiers militaires (du Gouvernement et de l'Etat), qui seraient à la Nlle-Orléans ce jour là, sont invités à assister à la célébration.

Par ordre de JOHN L. LEWIS,
Major-Général, Commandant.
ARTHUR FORSTALL,
Aide-de-Camp. 27 dec

GRANDE REDUCTION.
Kerosene. Kerosene.
A PARTIR d'aujourd'hui, nous vendrons cette huile à raison de $1 40 au lieu de $1 80 le gallon.
En main —Un assortiment complet de lampes à kerosene réduits.
JUSTIN CASSERGUE & Co
Successeurs de B. Nautre & Co.
Agents de la compagnie de kerosene de N. Y.
21 oct 25, rue Condé

JAMES M. PUTNAM
Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam.
FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE,
EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
1 août—1an, camp No 58, rue Carondelet

Dissolution de Société.
LA société existant sous le nom de CUCULLU & D'MEZA est dissoute aujourd'hui par limitation.
Veuve L. CUCULLU,
A. H. D'MEZA.
Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859.

Avis de Société.
LES soussignés se sont associés aujourd'hui pour le commerce de sucres et de mélasse en général et l'importation de produits et de cigares de la Havane. Ils se chargent également de la liquidation de l'ancienne société.
A. CUCULLU.
A. H. D'MEZA.
Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859. 3m 1j

ATTENDU incessamment par le navire Adèle de Bordeaux—
[illegible] caisses de sardines 1/2 boites sardine
4 do do 1/4 de
5 caisses petit pois au naturel
2 do de [illegible]
A vendre par DUPUIRE & DEFFER,
29nov 59 Vieille Levée.

Cognac Pellevoisin.
SEUL VERITABLE

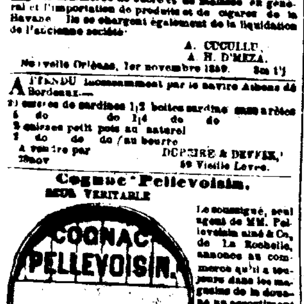

Le soussigné, seul agent de MM. Pellevoisin aîné & Co, de La Rochelle, annonce au commerce qu'il a toujours dans ses magasins un assortiment de cette marque de choix, qu'il offre à des conditions avantageuses. Des ordres pour l'importation directe sont sollicités.
Aussi agent de G. V. Bernard & Co, Hivert Jne, Henri Mounier, J. Faure & Co, de Cognac.
Le Cognac PELLEVOISIN importé par lui de marque depuis 18[illegible], à tous les [illegible]
T. BAILLY BLANCHARD Jr.
30 rue Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE.
AYANT reçu, par le steamer Habana, un nouvel assortiment choisi, nous avons actuellement en magasin un stock complet de toutes les marques et dans les grosseurs, savoir—Regalia Britanica, Regalia Bon, Regalia Grande, Regalia Commun, Regalia Londres, Media Regalia, Cazadores, Cilindrados, Prensados, Conchas, Londres, Millares, etc., des marques Etoile Fina, Know Something, Plenty, Flor de Montero, Tip Top, El Sol, Lagunillas, Nicotiana, Banaba, Old Rock, Flor de Paredes, Imprevisado, La Union, Dos Hermanos, El Faro, Nueva Albion, [illegible], Ocean Bird, El Plata, Cuatro de Julio, Torre de Cabrera, Washington, La Estrangera, La [illegible], etc.
ALVAREZ, FERNANDEZ & Co,
No [illegible] rue de la Douane,
17 nov entre Chartres et Nouvelle Levée.

MAGASIN DE L'ESPLANADE
DÉBALLAGE DE NOUVEAUTÉS.
CET établissement surnommé, à juste titre "Le magasin à bon marché" vient de recevoir un très grand assortiment de MANTELETS et BURNOUS en soie noire, haute nouveauté, dans tous les prix.
Aussi—Un choix considérable de SOIERIES POUR ROBES, qui seront vendues à des prix excessivement bas, ayant été achetées aux encans de New-York au-dessous de leur valeur.
Aussi également des ROBES barège—Anglais double jupe, mesurant de 22 à 24 yards, pour $4.
BRODERIES nouvelles.
PARURES valenciennes.
CHALES de tous genres.
MOUCHOIRS batiste brodés.
Ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises [illegible] qui seront vendues aux prix de fabrique.
DE MONTROND & CO.,
5nov Encoignure Esplanade et Victoire

AVIS.
AVOINE NOIRE de l'Ile du Prince Edouard, pour planter, nouvelle récolte—2000 boisseaux en débarquement de la barque Mary E. Rich, et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par
F. A. GONZALES & Co.
25 nov [illegible] 11, Front Levée, près la rue Bienville

EN débarquement du navire Colombo, arrivé de Marseille:
50 barriques vin de Bergasse, qualité supérieure;
400 paniers huile de Pignoli, grandes et 1/2 bout.
[illegible] do huile d'olive surfine de Pascal
100 caisses vermout à Rivière Frères;
[illegible] punch au rhum
[illegible] liqueurs de la Grande Chartreuse
[illegible] ratafia de cerises
[illegible] liqueur de Raspail
[illegible] vermouth de Marseille Chappas & Co
[illegible] eau de noix
[illegible] cassis de Mont d'or
[illegible] liqueur extra fine, Mandarine
1 baril absinthe suisse
100 caisses vin muscat de Frontignan
10 do Lunel
50 caisses de 12 flacons eau de fleur d'oranger
[illegible] olives verdales
[illegible] olives Lucques
[illegible] cornichons
[illegible] câpres fines
[illegible] anchois en saumure
4 jarres contenant 300 boites fruits cristallisés
1 caisse parfumerie fine assortie
A vendre par By VALETON,
27, 29 et 31, rue Bienville

EN débarquement de la frégate Angelina, venant de Barcelone:
100 barriques de vin de Catalogne très corsé, 1re qualité.
[illegible] de St-Vicente
[illegible] de Mayorka
[illegible] huile d'olive.
A vendre par PABLO GELPI & Co,
120, Vieille Levée.

EN débarquement du ship [illegible], venant de Marseille:
100 barriques de vin de Marseille très corsé, 1re qualité.
A vendre par PABLO GELPI & Co,
26 déc 120, Vieille Levée.

EN débarquement du ship [illegible], venant de Marseille:
100 barriques de vin de Marseille très corsé, 1re qualité.
A vendre par PABLO GELPI & Co,
16 déc 120, Vieille Levée.

SAUCISSES de Lyon—1 caisse [illegible] à vendre par
HENRY VALETON,
27déc—20 31 rue Bienville.

FLOUR—[illegible] bbls. [illegible] for sale by JACOB & DUSSUMIER,
corner of Conti and Old Levee sts.

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
A
Grand Junction, Memphis et CAIRO.
[illegible]
VIA
LE GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE JACKSON ET DU NORD.

ARRANGEMENT
1859 *D'AUTOMNE ET D'HIVER* 1860.

Les trains de passagers quittent la gare de la compagnie, encoignure des rues Calliope et Magnolia, à sept heures trente minutes du matin et à six heures du soir; et arrivent à la Nouvelle-Orléans à six heures trente minutes du matin et à sept heures du soir, tous les jours, y compris les dimanches.

Le transport en diligences sur le chemin central du Mississippi ayant été réduit à environ vingt milles, et l'interruption étant desservie par une quantité de voitures à 4 chevaux suffisante pour transporter SANS DELAI, les voyageurs et les bagages d'un bout du chemin à l'autre, les passagers pour le Nord, l'Est et l'Ouest trouveront cette voie la

ROUTE LA PLUS PROMPTE ET LA PLUS DESIRABLE,

épargnant plusieurs jours de temps, ainsi bien que le risque qu'on court par la navigation des rivières.

Des billets de parcours complets sont en vente aux points suivants:
A NEW-YORK, avec [illegible]
A PHILADELPHIE, do 16 do
A BALTIMORE, do 5 do
A WASHINGTON, do 5 do
A NORFOLK,
RICHMOND,
LYNCHBURG,
KNOXVILLE,
CHATTANOOGA,
ATLANTA,
AUGUSTA,
CHARLESTON,
SAVANNAH,
MEMPHIS,
NASHVILLE,
MAMMOTHCAVE,
LOUISVILLE,
CAIRO,
ST-LOUIS,
CHICAGO,
DETROIT,
CHUTES DU NIAGARA,
INDIANAPOLIS,
CINCINNATI,
BUFFALO,
ALBANY,
BOSTON,
WHEELING,
PITTSBURG.

Des billets pour toutes les places ci-dessus, et toute place importante du

NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST,

—peuvent être obtenus au—

"BUREAU GENERAL DES BILLETS"

No. 46, rue St-Charles, tout en face l'Hôtel Saint-Charles, ou à la gare du N. O., J. & G. W. R. R, rue Calliope.

BILLETS D'ABONNEMENT.

Les personnes qui demeurent en ville, et ont une résidence ou un établissement sur la ligne du chemin, peuvent se procurer des billets en paquets de vingt-cinq, pour leur usage personnel, à taux réduits, au bureau, rue St-Charles.
C. P. OAKLEY,
Agent général des billets.
BENTLEY D. HASELL,
Ingénieur en chef et Surintendant-général.
7nov—3m

Ligne d'omnibus de Wilbur.
Les voitures et wagons à bagages de "LA LIGNE D'OMNIBUS DE WILBUR," passeront prendre les voyageurs à tous les Hotels ou dans toutes les parties de la ville, sur ordres laissés au bureau du N. O., J. & G. N. R. R, rue St-Charles.
7nov I. L. WILBUR

PARURES! PARURES!!
REÇU PAR STEAMER
Un assortiment de parures pour Bals, Théâtre & Soirées.
Peignes, Cache-peignes, Epingles pour Coiffures.
Haute nouveauté Parisienne.
Aussi un assortiment de Peignes Ecaille et Ivoire.
Articles de fantaisie pour Bals.
LION & PINSARD,
34 & 36 anciens 66 & 68 rue Royale, enc. Bienville.
2dec

Maison T. E. Benoit.
SOURDES & CHASSAGNAC
Successeurs,
Rue de Chartres, No 76 (ancien 78)
MUSIQUE NOUVELLE!!!
GRAND ASSORTIMENT!!!
Toutes les nouveautés!
LE PARDON!
FAUST!
HERCULANUM.
20 nov ORGUES A MANIVELLE
ET PIANOS HARMONIUMS ET PIANOS MÉCANIQUES.

LPHE FLANDRAIN,
44, rue Conti, entre Chartres & Royale.
Vient de recevoir un assortiment de Pianos harmoniums et Pianos mécaniques, provenant directement des manufactures de A. Debain, de Paris, fournisseur breveté de toutes les cours d'Europe et seul inventeur du célèbre Piano mécanique, sur lequel on peut exécuter les morceaux les plus difficiles sans être musicien. Ces instruments sont entièrement fabriqués et perfectionnés pour l'exportation et sont reconnus en Europe, supérieurs à tous les autres.
M. Adolphe Flandrain, avantageusement connu de sa clientèle en Louisiane, a l'honneur d'inviter les amateurs à venir s'assurer eux-mêmes de la supériorité des pianos de cette maison. Les accords et les réparations seront toujours faits par M. Flandrain lui même et seront, par conséquent, à des prix très-modérés. Vente et achat de pianos d'occasion.
2 nov—3m

Installations de Gaz.
J. B. MONIÉ

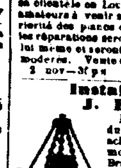

Prévient le public que, de retour du Nord où il est allé faire ses achats, il offre en vente un assortiment complet de Lustres, Pendants, Brackets, du plus beau modèle, au plus juste prix. Aussi 200 douzaines de globes, nouveaux modèles.
Par autorisation de la Compagnie du gaz, il se charge, à prix très modérés, de la pose et réparation des tuyaux.
134 ....RUE DE CHARTRES.........134
1er sept—6m

Installations de Gaz, &c.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il continuera les affaires de l'ancienne société GEMICHEN & LOEFFLER, au No 126 (ci-devant No 161) rue de Chartres, en son nom et pour son propre compte. En les remerciant du patronage passé, il espère que le même appui ne lui fera pas défaut. Il appelle l'attention toute particulière des personnes qui s'occupent d'installations de gaz, ainsi que des entrepreneurs, [illegible] fort stock qu'il a en magasin et reçoit constamment, consistant en chandeliers, [illegible] [illegible] CHARLES LOEFFLER.
7juin

ENTREPOT DE TAPIS,
No 19, Rue de Chartres,
NOUS recevons directement des manufacturiers—TAPIS médaillons, velours, Royale Wilton, TAPIS de Bruxelles, tapis à trois plis, [illegible] et autres tapis,
TOILES CIRÉES à dessins nouveaux, de toutes les qualités, pour toutes les chambres, et tous les corridors,
NATTES de toutes largeurs et couleurs, Couvertures de tables, stores, paillassons.
Le tout est offert à des prix modérés.
1sept—6m—1rep. A. BROUSSEAU & CO.

VINS FINS DE CHAMPAGNE,
ERNEST IRROY & Cie,
A Mareuil-sur-Ay.
NUMA LACOSTE & Co,
16 nov Agents pour la Nouvelle-Orléans

Changement de domicile.
NUMA LACOSTE & Co ont temporairement transporté leur magasin au No 141, rue Royale entre Toulouse et St Pierre. 7 no

Bureau de la Compagnie d'assurances Mutuelles des Marchands,
Nouvelle Orléans, 14 avril 1859.
A PARTIR du 15 courant, les bureaux de cette compagnie seront transportés provisoirement au No 161 rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet.
LOUIS LE BARBIER,
15av Secrétaire.

FROMAGE de Pâte Grasse—Reçu directement de Rotterdam—
50 fromages pâte grasse excellent.
A vendre par DUNTZE & Co,
12déc encoignure Royale et Conti

EN débarquement du navire John W White, de Bordeaux—
50 caisses vin rouge vieux Haut Brion
25 do do do de [illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
44 Vieille Levée

MES M. PUTNAM.
Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam,
FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE,
EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
1 août—1an No 58. rue Carondelet

FRUITS au jus et à l'eau de vie—Par le navire W White, de Bordeaux—
100 caisses fruits au jus
50 do fruits à l'eau-de-vie, pêches, prunes et abricots, à vendre par
DUNTZE & Co,
12déc encoignure Royale et Conti

SEULE AGENCE
DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE
"Stacker"—Tennessee.
LE soussigné ayant toujours en main un assortiment complet de chaudières à sucre, grilles [illegible] de fourneaux, les vendra comme suit:
Chaudière de 54 à 72, à 1 25 le pouce
" de 42 à 51 "
au-dessous de 42 pièces à 75cts
Les grilles à 4 cts la livre, et les gueules de fourneaux, selon la grandeur et la forme, à 25, 30 et 35 cts chaque.
F. LA VILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire
12nov—6m 12, rue de l'Union

O. B. GRAHAM & Co,
No 96, RUE GRAVIER, ENTRE CAMP ET ST-CHARLES.
Importateurs de marchandises sèches étrangères et du pays.
—AGENTS DU—
York Street Flax Spinning Company, de Belfast;
APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur leur stock considérable, composé de toiles d'Irlande, ginga, [illegible], mouchoirs de batiste, toiles imprimées, toile à drap, damas, serviettes, nappes, toile à tente, [illegible], Long Lawns, [illegible]
—EGALEMENT—
En Douane, pour le marché du Mexique: [illegible]
Agents pour la vente en bobines et en pelotons, du FIL D'ALEXANDER, de Glascow; 26 déc

BOUCHONS—10 balles bouchons [illegible] à vendre par
P CURACHIS BRO & Co,
26 déc encoignure Royale et St-Philippe

[illegible] Chemin de fer de la Nlle-Orléans, [illegible]

1859.....[illegible].....1860.

Le fret sera reçu à la gare de la Compagnie, [illegible] jusqu'à 3 heures P. M.

[illegible]

BENTLEY D. HASELL,
Ingénieur en chef et Surintendant général.
T. S. WILLIAMS,
28nov Surintendant de transport.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
De la Nouvelle-Orléans.
No 111, RUE DU CANAL.
Capital souscrit.........$411,500
—DIRECTEURS:—
Alphonse Miltenberger, J. B. Gribble,
A. Roberson, P. O. [illegible],
E. M. Wright, A. Reichard,
L. Millaudon, G. Sabatier,
O. Leeve, S. M. Darby,
J. M. [illegible], J. Tuyes.
Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle Orléans, assure contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies, contre les dangers des mers et des rivières, aux taux courants de primes.
J. TUYES, Président.
28 nov—3m 3pa J. W. HINCKS, secrétaire

Importation directe de Paris.
Reçu par les navires Hamburg, Wartemberg, Ariel, Gottenburg, Cumberland, New-Hampshire et Peguet, du Havre:
2500 flacons poudre de Rogé
2500 boites pastilles de dragées de Santonine, de Pelletier
[illegible]
1500 boites pâte [illegible]
[illegible] tablettes chocolat Desbrières
[illegible] flacons sirop de protochlorure de fer manganèse
[illegible]
1500 do pilules de Vallet
[illegible]
1000 flacons huile de foie de morue Jongh
[illegible]
Capsules porcelaine, &c.
A vendre par EDOUARD GUILLOT,
9 déc Rue Royale No 148

Sorties de Bals et d'Opéra.
GIQUEL & JAMISON,
16 et 18, rue de Chartres.
VIENNENT de recevoir par les navires Cumberland et New Hampshire du Havre, un magnifique assortiment des articles suivants:
Sorties de Bals et d'Opéra;
Manteaux velours et drap;
Robes mousseline et tarlatane,
Coiffures de bals et de mariées
Fleurs assorties,
Mouchoirs batiste brodés,
Ombrelles et marquises,
Bonnets de soie à dentelles;
Pèlerines valenciennes et dentelles;
Berthes, tulles et dentelles;
Bas soie unis et brodés pour dames et enfants;
[illegible]
Peignes & chignons en ivoire et écaille
Eventails, brosses à poudre et autres,
Parfumerie de toutes sortes.
GIQUEL & JAMISON,
3 déc 16 et 18 Chartres

ATTENDU par le navire Athene, de Bordeaux:
25 barriques vin rouge [illegible]
à vendre par PAUL LACROIX,
12 Toulouse.
Nouvelle-Orléans, le 6 décembre 1859.

EN débarquement du brick espagnol Vencedor, venant de Barcelone,
100 barriques de vin de Catalogne très corsé, 1re qualité
25 balles bouchons, de 15 mille réguliers pour [illegible]
25 balles bouchons, de 15 mille pointus
4 6 rames papier à cigarettes, 1re qualité
10 grosses de cartes espagnoles, 1re qualité
A vendre par PABLO GELPI & Co,
12déc 120 Vieille Levée.

EN débarquement du ship City of [illegible], venant d'Amsterdam,
10 pipes gin de Hollande de 1re qualité.
A vendre par P. GELPI & Co,
12déc 120 Vieille Levée.

FARINE—500 barils farine extra, superfine, fine et commune, à vendre par
JACOB & DUSSUMIER,
15 déc encoignure Conti et Vieille Levée

WHISKY—2.6 barils de rectifié, [illegible] et Jessamine, à vendre par
JACOB & DUSSUMIER,
15 déc encoignure Conti et Vieille Levée

JAMBONS—75 tierçons jambons de Duffield et Lewis Bragg, à vendre par
JACOB & DUSSUMIER,
15 déc encoignure Conti et Vieille Levée

GRAISSE—300 tierçons, barils et barillets, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
JACOB & DUSSUMIER,
15 déc encoignure Conti et Vieille Levée

CHANDELLES—1000 caisses Star, 4, 5 et 6 à la livre
225 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6 à la livre, en magasin et à vendre par
JACOB & DUSSUMIER,
15 déc encoignure Conti et Vieille Levée

PORC—mess, prime et raise, à vendre par
JACOB & DUSSUMIER,
15 déc encoignure Conti et Vieille Levée

MAQUEREAUX—700 barils Nos 1, 2 et 3, gros et petits, à vendre par
JACOB & DUSSUMIER,
14 déc encoignure Conti et Vieille Levée

SUCRE—400 barils sucre concassé et moulu en poudre, marque Levering, en magasin et attendus, à vendre par
JACOB & DUSSUMIER,
15 déc encoignure Conti et Vieille Levée

FROMAGE—Un assortiment de fromage de l'Ouest fromage en forme d'ananas, fromage de Hollande, etc, à vendre par
JACOB & DUSSUMIER,
15 déc encoignure Conti et Vieille Levée

ATTENDU par le navire Abby Blanchard, venant de Bordeaux—
25 barriques vin rouge bon ordinaire.
A vendre par PAUL LACROIX,
15 déc 12, rue Toulouse

C. A. BARRIÈRE & BRO.
ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public qu'ils font en ce moment l'ouverture de leur stock de
LINGERIE,
DAMAS SOIE BRODÉ,
RIDEAUX, DENTELLE ET MOUSSELINE,
LINGE DE TABLE, NAPPES ET SERVIETTES
MARCHANDISES D'HABITATION,
COUVERTURES, JEANS ET LINSEYS,
Cotonnades à très bas prix,
POPELINES D'IRLANDE,
qu'ils se feront un véritable plaisir de montrer.
Egalement, un assortiment complet de Draps en [illegible] Costumes.
C. A. BARRIERE & BRO,
[illegible]

RHUM de la Jamaïque—En Douane et à vendre par E. TROISGROS,
No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée
20déc

CIGARES—150,000 cigares en marques et grosseurs assorties, en débarquement du brick M. A. Reveau arrivé de la Havane, à vendre par
E. TROISGROS,
No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée
20déc

RHUM de la Havane—Rhum blanc et coloré, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée
20déc

TABAC—400 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée
20déc

SUCRE blanc, sucre jaune et sucre brut de la Havane, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée
20déc

CAFÉ—100 balles café prime de Mexique, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée
20déc

EN débarquement du navire Colombo arrivé de Marseille—
100 caisses vermouth Noilly Prat & Co.
A vendre par E. LAMBERT,
26déc No 68, rue des Magasins

EN débarquement du navire Colombo, de Marseille—
50 quarts VIN DE MADÈRE
30 barriques [illegible]
A vendre par A GARRIERE & CO,
26déc—15f No 25 rue Vieille Levée

VIN blanc—12 barriques vin blanc supérieur
20 barils vin blanc [illegible]
175 caisses vin blanc Haut Sauterne
25 do do Château d'Yquem
A vendre par HUG ROCHEREAU & CO,
26 et 18 rue St-Louis

ATTENDU par le navire [illegible] du Havre—
100 fromages pâte grasse nouvelle récolte, à vendre par
DUPUIRE & DEFFER,
59 Vieille Levée

PRUNES—150 caisses en cartons
50 caisses en jarres, à vendre par
S D GRATIAA & Co,
50 Douane

SAUCISSONS de Lyon, en débarquement du navire Cumberland, du Havre.
[illegible] à vendre par DUNTZE & Co,
encoignure Royale et Conti

CONFITURES—En magasin—
[illegible]
à vendre par DUNTZE & Co,
encoignure Royale et Conti

SUCRE de la Havane—[illegible] S DE VISSER & CO, 74 rue des Magasins

VINS rouges—[illegible] S D GRATIAA & Co, [illegible] Douane

BOUCHONS—[illegible] balles bouchons [illegible], à vendre par
P CURACHIS BRO & Co,
encoignure Royale et St-Philippe

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui, 6 juin 1859, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, ont comparu JOHN PEMBERTON, président, et CHARLES LEBASSIER, secrétaire de la "Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans," lesquels ayant été dûment assermentés, ont déclaré que le susdit tableau est véritable et une copie exacte des livres de ladite Compagnie.
JOHN PEMBERTON, Président,
CHARLES LEBASSIER, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, 6 juin 1859
ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de la paroisse d'Orléans.

Aujourd'hui, à une assemblée spéciale des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de scrip de 25 pour cent sur le bénéfice net provenant des primes dans l'année expirée le 31 mai 1859. Il sera émis, pour ledit dividende, des certificats à partir du [illegible]. Il a résolu en outre de payer, à partir du deuxième LUNDI de juillet, le restant du scrip de 1857, avec 6 pour cent d'intérêt et de payer 6 pour cent d'intérêt sur le scrip de 1858.

—Directeurs:—
S. O Nelson, P. Poeta,
J. M. [illegible], John Pemberton,
Geo Connelly, F. B. Voorhies,
P. Maspero, C. [illegible],
C. H. Slocomb, G. Miltenberger,
B. O. Vigneaud.
9juin—1m

B. DOURS.
MARCHAND DE GRAINES,
[illegible] rue Conti, [illegible]
VIENT de recevoir par les navires Assyria et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage fourragères, etc., telles que:
[illegible]

A. BERNARD,
HORTICULTEUR,
126 rue de Chartres, près l'Hôtel St-Louis.
Un assortiment complet de graines potagères et de fleurs, Dahlias, &c.
OUTILS D'HORTICULTURE:
[illegible]

Insecticide vicat.
[illegible]

J. MENARD.
Graines fraîches de Jardinage
De la nouvelle récolte de 1859.
[illegible]

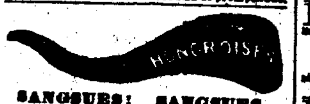

SANGSUES! SANGSUES
Nouvellement arrivées.
25,000 sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par steamer Cahawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.
Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne.
BAPTISTE LOUBAT.
30oct—1an

SANGSUES—SANGSUES

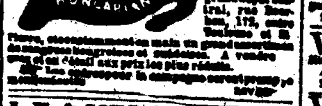

Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, 173, entre Toulouse et St Pierre, [illegible]

J. H. & JOHN E. HOLLAND,
AVOCATS.
J. H. HOLLAND,
NOTAIRE PUBLIC
ET
COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS,
Rue St-Charles, No 79.
21juil—1an

MARCHANDISES SECHES!!!
A. [illegible] & [illegible].
No 68 Rue de Chartres No 68
Entre Bienville & Douane vis-à-vis de leur ancien magasin.
INFORMENT leurs amis et les acheteurs en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre et de Liverpool, le complément de leur assortiment [illegible]

[illegible]

LIBRAIRIE PAYA.
[illegible]

BEARD, PITTS & GARDNER SMITH, [illegible]
J. A. BEARD & Co.
[illegible]

McCERREN, Landry & Co.
ENCANTEURS, ESTIMATEURS ET AGENTS en général pour la vente de propriétés foncières, [illegible]

McCERREN, LANDRY & Co.
MAGASIN D'ENCAN.
[illegible]
McCERREN, LANDRY & Co

A. Carrière. E. Bordelais.
A. CARRIERE & Co
IMPORTATEURS,
No 32, rue de la Vieille Levée,
[illegible]
E LAMBERT,
[illegible] rue des Magasins

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible]
A. F. VALLS
22 déc 22, rue Tchoupitoulas.

CIGARES de la Havane—[illegible]
A. F. VALLS
25, rue Tchoupitoulas.

RAISINS—[illegible]
[illegible] & L. NORDORFF

PRUNES, Figues et raisins—[illegible]
B TURPIN
36 Vieille Levée

MARRONS—[illegible]
BERNARD TURPIN,
36 Vieille Levée

Changement de Domicile,
A. E. DUPILHO.
FABRICANT DE COUTELLERIE, D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
[illegible]

MOUSSE MOUSSE.
MATELAS DE MOUSSE, [illegible]
CAMPBELL & Co,
175, rue du Canal

VIN rouge—[illegible]
J N CURIEN, [illegible] rue Toulouse

[illegible] J N CURIEN, [illegible] rue Toulouse

HUILE de lin—[illegible]
J N CURIEN

[illegible]
J N CURIEN, 23, rue Toulouse

DAMEJEANNES—[illegible]
PAUL JUGE & FABRY,
27 rue St-Louis

BOUTEILLES—[illegible]
PAUL JUGE & FABRY,
27, rue St-Louis

DIVERS—[illegible]
PAUL JUGE & FABRY,
27 rue St-Louis

EN débarquement du navire [illegible], de Marseille—
[illegible]
PAUL JUGE & FABRY,
27, rue St-Louis

CHAPEAUX—[illegible]
PAUL JUGE & FABRY,
27, rue St-Louis.

VERMOUTH—[illegible]
HUG. ROCHEREAU & Co,
16 et 18, rue St-Louis

VIN ROUGE—[illegible]
HUG. ROCHEREAU & Co,
16 et 18, rue St-Louis

EAU DE VIE—[illegible]
HUG. ROCHEREAU & Co,
16 et 18, rue St-Louis

SARDINES à l'huile—[illegible]
HUG. ROCHEREAU & Co,
16 et 18, rue St-Louis

ATTENDU par [illegible], du Havre—[illegible]
DUPUIRE & DEFFER,
59 Vieille Levée

Grand assortiment de Sellerie
[illegible]
GUILBAUX & GIEFERS
[illegible]

DEBALLEMENT [illegible]

EN débarquement du navire John W White, [illegible]

Pensionnat de la Louisiane
Collège et Ecole de Grammaire.
[illegible]
LOUIS DUFAU.

Institution Collégiale de la Nouvelle Orléans.
Ou pensionnat et externat de jeunes Demoiselles.
Dirigé par
MADAME M. LOCQUET,
No. 266, RUE DU CAMP.
CET établissement fondé par Mme MACAULAY [illegible]
[illegible]

Pensionnat et externat pour les Jeunes Demoiselles,
sous la direction de
Mme CHARPAUX.
Rue du Magasin, [illegible]
CETTE maison d'éducation, fondée depuis dix ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.
[illegible]

INSTITUT St-CHARLES,
[illegible]
Pensionnat et Externat de Jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme MACE.
CETTE institution [illegible]

INSTITUT St-LOUIS,
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
[illegible]
CETTE institution, [illegible]

Institut de Mme Parent,
Coin des rues Royale et Hôpital.
Externat et Internat de Jeunes Demoiselles.
CET Etablissement, a été transporté au coin des rues Royale et Hôpital. [illegible]

COLLEGE AUDUBON,
Encoignure Bourgogne et [illegible]
SOUS LA DIRECTION DE C. LAVENDER.
M. Lavender, successeur de M. E. Rouen, a l'honneur de prévenir les familles que la rentrée des classes aura lieu du 1er au 5 septembre prochain.
[illegible]
CHARLES LAVENDER.

CONFITURES [illegible]
BERNARD TURPIN

SUCRE de la Havane—[illegible]
S DE VISSER & Co,
No 74, rue des Magasins

CAFÉ—[illegible]
S DE VISSER & Co,
No 74, rue des Magasins

BAY RUM—[illegible]
S DE VISSER & Co,
74, rue des Magasins

SAVON [illegible]
DUNTZE & Co,
encoignure Royale et Conti

[illegible]
DUNTZE & Co,
enc. Royale et Conti

FROMAGE de Gruyère—[illegible]
DUNTZE & Co,
enc. Royale et Conti

EN débarquement du [illegible], de Bordeaux—[illegible]
E BARBAROUX,
[illegible] St-Louis

EN débarquement du [illegible] Henry Howard, de [illegible]
BLANCHIN & GIRAUD,
44 Vieille Levée

[illegible] CALIFORNIE & NEW-YORK, via HAVANE
Jour de départ, [illegible]
[illegible]
S DE VISSER & Co.

POUR VERA CRUZ.
[illegible]
G. E. PAYNE, [illegible]

Compagnie du Bayou Sara.
POUR BAYOU SARA.
Le beau paquebot D F KENNER, capt. [illegible], part de la Nlle Orléans les dimanches, mercredis et vendredis à 5 heures.

POUR PORT ADAMS.
Le paquebot CAPITAL, capt. [illegible], part de la Nlle-Orléans tous les mardis à 5 heures.

POUR DONALDSONVILLE.
Le paquebot C. D. JR., capt. [illegible], part de la Nlle-Orléans tous les mardis et jeudis à 10 heures A. M.

POUR BAYOU SARA et la COTE.
Le bateau à vapeur LAUREL HILL, capt. [illegible]
[illegible]
J. A. COTTEN, Agent

[illegible]
PIAGGIO & VIANCA Jr,
20 rue Conti

A VENDRE.
La goëlette ANTONIA, de 70 tonneaux, [illegible]
LANATA FRERES,
14 déc 9 et 11, rue Jefferson

[illegible]
PIAGGIO & VIANCA, Jr,
No 20, rue Conti.

[illegible]
LANATA FRERES,
27 déc 9 et 11 rue Jefferson

[illegible]
PIAGGIO & VIANCA Jr. 20 rue Conti

[illegible]
PIAGGIO & VIANCA, Jr,
No 20, rue Conti

[illegible]
LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson

[illegible]
PIAGGIO & VIANCA Jr,
20 rue Conti

ACADEMIE DE DANSE DE PH. GAS,
A l'Odd Fellows' Hall.
LE Prof. J. [illegible] [illegible]

Académie de Danse.
No 100, rue Carondelet [illegible]
MME ANGELINA [illegible]

GALERIE DE JACOBS,
No 99, rue du Camp, Nouvelle-Orléans,
[illegible]

Quincaillerie! Quincaillerie!
[illegible]
ROUSSET & GENIN,
21 déc No 36, rue du Canal, près Chartres

EN débarquement du navire Colombo, de Marseille—[illegible]
BLANCHIN & GIRAUD,
44 Vieille Levée

ARRIVES, Reçu et [illegible]
BLANCHIN & GIRAUD,
44 Vieille Levée

[illegible]
DUNTZE & Co,
encoignure Royale et Conti

[illegible]
P SANGIER,
[illegible]

A LOUER.
[illegible]
HUG. ROCHEREAU & Co,
16 et 18 St-Louis

CHAMPAGNE—[illegible]
E J HART & CO,
77 et 79 Tchoupitoulas

MORNING CALL—[illegible]
E J HART & CO. 77 et 79 Tchoupitoulas

RAISINS—[illegible]
E J HART & CO,
77 et 79 Tchoupitoulas

[illegible]
F A GONZALES & Co,
11, Front Levée

Dr. CHARLES LEVY,
Pédicure de Paris,
Rue Royale, No 153, entre St-Louis et Toulouse.
LE Dr. LEVY offre ses services aux personnes qui souffrent des cors aux pieds, [illegible]
Le Dr. Levy ne prétend pas, comme les charlatans [illegible]

Boulangerie Mechanical Star
DUR THALIE.
No. 3, rue Tchoupitoulas.
N. F. RICE, propriétaire.
[illegible]

BOUGIES à [illegible]
P CURACHIS BRO & Co,
encoignure St Philippe et Royale

HUILE [illegible]
P CURACHIS BRO & Co,
encoignure Royale et St Philippe

[illegible]
P CURACHIS BRO & Co,
encoignure Royale et St Philippe

[illegible]
P CURACHIS BRO & Co.

INSURANCE.

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY
of New Orleans.
THIRD ANNUAL STATEMENT.
NEW ORLEANS, January [illegible], 1860.
In conformity with the requirements of their charter, the SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY publish the following statement:
[illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Be it remembered, that on this [illegible] day of January, 1860, before me, the subscriber, a Justice of the Peace in and for the city aforesaid, personally appeared Thomas Sloo, President, and James Edwards, Secretary, of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn according to law, do depose and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of said Company.
THOMAS SLOO, President.
JAS. EDWARDS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of January, 1860.
(Signed) G. M. BRADFORD, Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay an interest of Six Per Cent. in cash, on the outstanding certificates of profits, to the holders thereof, [illegible]

Also to declare a dividend of SIXTY PER CENT. of the earned premiums of the Company, ending 31st December, 1859, [illegible]

THOS. SLOO, President.
JAS. D. [illegible], Vice-President.
JAS. EDWARDS, Secretary.

DIRECTORS:
[illegible]

HOME MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.
The following statement of the affairs of this Company is published in conformity with the requirements of their charter, viz:
[illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Be it remembered, that on the [illegible] day of January, 1860, before me, [illegible] personally appeared Thomas [illegible], President, and James H. Wheeler, Secretary, of the Home Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, [illegible] are just and true, and a correct transcript from the books of the Company.
[illegible], President.
JAMES H. WHEELER, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, [illegible]
ARTHUR SAUCIER, Third Justice of the Peace for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay an interest of SIX per cent. in cash on the outstanding certificates of profits to the holders thereof, [illegible]

Also, to declare a dividend of SEVENTY (70) per cent. on the net earned premiums of the Company for the year ending the 31st December, 1859, [illegible]

The Trustees, after reserving ONE MILLION DOLLARS of profits, have further resolved that the outstanding certificates of the company of the issue of the years 1851, 1852 and 1853 [illegible]

The Company continues to insure against the perils of the Seas, Rivers, and loss or damage by Fire, [illegible] Office No. 73 Camp street.
[illegible] Président.
JOHN E. SHAW, Vice-President.
[illegible], Secretary.

[illegible]
New Orleans, January 11, 1860. Jan11—1y

Louisiana Mutual Insurance Company
NEW ORLEANS, March 1, 1860.
IN conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:
[illegible]

State of Louisiana,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Be it remembered, that on this 10th March, 1860, before me, the subscriber, a Justice of the Peace in and for the city aforesaid, personally appeared [illegible], President, and E. F. Janvier, Secretary, of the Louisiana Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn according to law, do depose and say that the above statements are just and true, and a correct transcript from the books of said Company.
[illegible], President.
E. F. JANVIER, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 10th day of March, 1860.
G. M. BRADFORD, Second Justice of the Peace for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits, [illegible] and also a scrip dividend of SIXTY per cent. [illegible]

[illegible], President.
[illegible], Vice-President.
E. F. JANVIER, Secretary.

TRUSTEES:
[illegible]
R. C. Cuthbert.

[illegible] Insurance Company of New Orleans, [illegible]
New Orleans, August [illegible], 1859.
AT a general meeting of the Board of Directors, held this day, it was resolved, [illegible]
[illegible], President
[illegible], Vice President
[illegible], Secretary.

INSURANCE.

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.
PURSUANT with the requirements of their charter, the Crescent Mutual Insurance Company make the following statement:
[illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Be it remembered that, on the 22d July, 1859, before me, the undersigned, a Justice of the Peace in and for the city aforesaid, personally appeared Charles J. Mansoni, Secretary of the Crescent Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn according to law, does depose and say that the foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.
CHARLES J. MANSONI.
Sworn to and subscribed before me the 22d July, 1859.
G. M. BRADFORD,
Second Justice of the Peace for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay an interest of six per cent. in cash on all the outstanding certificates of profits to their holders, [illegible]

Also, to declare a dividend of FORTY PER CENT. (40 per cent.) on the Net Earned Premiums of the Company for the year ending the 30th June, 1859, [illegible]

And resolved, further, that after reserving ONE MILLION DOLLARS of profits, [illegible]
THOMAS A ADAM, President.
GEORGE JONAS, Vice-President.
Clement J. [illegible], Secretary.

TRUSTEES:
[illegible]

Compagnie d'Assurance du Star,
Second Etat des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 31 mai 1859.
[illegible]

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1859.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Qu'on se souvienne que le 4 juin 1859, pardevant moi, soussigné, juge de paix [illegible] ont comparu Placide Forstall, président, et Emile DeBuys, secrétaire de la Compagnie d'Assurance de Star de la Nouvelle-Orléans, [illegible]
PLACIDE FORSTALL, président.
EMILE DEBUYS, secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 juin 1859
ARTHUR SAUCIER, Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

DIRECTEURS:
P Forstall, A F Hême,
W C C Claiborne, A J Watt,
P A Giraud, O Duplantier,
J B Boyle, J B Plauché, Jr,
G W Logan.
PLACIDE FORSTALL, président.
EMILE DEBUYS, secrétaire.

N. R. PEPIN & CO.,
No 26, rue de la Commune,
SEULS AGENTS DE
EUGENE CLICQUOT, Reims, France,
SCHRODER & SCHYLER & Co; Bordeaux,
F. HASENCLEVER, Nuits,
KIRCHNER & [illegible], Rudesheim, sur le Rhin.
Eugène Clicquot.
Grand vin Impérial, en bouteilles;
Grand vin de Champagne, en grandes et 1/2 bout.
Schroder & Schyler & Co.
Vins de Bordeaux.
Vins rouges en barriques et demi-barriques.
[illegible]
Vins rouges en bouteilles.
[illegible]
Vins blancs en bouteilles.
Sauterne
Château Yquem
F. Hasenclever,
Vins rouges de Bourgogne en bouteilles.
[illegible]
Kirchner & [illegible].
Vins blancs et mousseux.
[illegible]

Infirmerie du Dr Beard
POUR LES DEUX SEXES,
Nos 194 et 196, rue Lafayette
[illegible]
NOUVELLE-ORLÉANS.
CETTE infirmerie est ouverte pour les personnes qui ont des esclaves malades. [illegible]
Il y a des cabinets pour les malades.
—PRIX—
Pour les blancs ....$2 & $3 par jour.
Pour les nègres ....$1 00 do
[illegible]

HUILE de Lin—[illegible]
W F [illegible] & Co,

INDIGO—[illegible]
E. TROISGROS,
No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée

VINS de Xérès—[illegible]
E. TROISGROS,
No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée

VANILLE—[illegible]
A vendre par BERNARD TURPIN

C[illegible]—[illegible], for sale by JACOB & DUSSUMIER,
[illegible]

FOUNDED 1844.........................INCORPORATED 1856.
NEW ORLEANS
FEMALE COLLEGIATE INSTITUTE,
Boarding and Day School for Young Ladies,
Under the Supervision of Madame ED. LOCQUET,
No. 266 CAMP STREET,
Between Julia and St. Joseph streets.

THIS establishment, founded by Dr. and Mrs. Macaulay, whose high reputation has never [illegible], will commence its sixteenth session on the 15th of September.
Mme. ED. LOCQUET, assisted by her sister, Mme. FRANCOIS LOCQUET, with whom she has associated herself, will use her best endeavors to continue to merit the confidence reposed, for so many years, in her predecessors.
Professors of the highest talent are employed in all the branches, both useful and ornamental. Piano, Singing, and the study of the Solfege, will be taught exclusively by the Messrs. LOCQUET, whose reputation as professors of music has been so well appreciated by the numerous families who have favored them with their confidence.
The French language, the native tongue of these ladies, and the acquirement of which is now indispensable to a good education, is taught with the utmost care, and is spoken in the Institution. Young ladies will therefore find in their constant intercourse with these teachers every facility possible for perfecting themselves in this language.
This establishment is commodious and well ventilated, and has recently been entirely renovated, with the utmost regard to the comfort and health of the pupils.
Mme. Locquet respectfully invites parents and guardians to call and visit her school, where prospectuses, with all other information which may be desired, can be obtained.
Letters of inquiry will be promptly attended to by the Principal. aug16 6m

AUDUBON COLLEGE.
Corner of Dumaine and Burgundy streets,
UNDER THE DIRECTION OF C. LAVENDER.

MR. LAVENDER, successor to Mr. E. ROUEN, has the honor to inform the parents and guardians of the pupils intrusted to his charge that the reopening of the classes in this Institution will take place from the 1st to the 5th of September.
The new Director, in reorganizing the classes, will make several modifications, which, he hopes, will be considered as real improvements. The plan of studies comprises the Latin and Greek languages and all the branches of a complete French and English education, Commercial or Classic, according to the wishes of the parents.
Mr. LAVENDER, assisted by Mr W. BATTIKE for the Mathematical Department, will take charge of the upper English classes.
Competent Professors have been engaged for the other classes, both English and French, the studies proceeding simultaneously in both languages.
Special attention will be paid to Mathematics, to prepare such pupils as may be destined to West Point, &c.
The discipline will be severe but paternal.
—TERMS—
Boarders—Payable in advance every three months, $300 a year.
Half boarders—Payable in advance every month, $100 a year.
Highest Class (Special Mathematics)..$12 per month.
First English and French Class.......... 10 ..
Intermediate Class.......................... 8 ..
Elementary Class............................ 6 ..
Primary Class................................. 4 ..
German, Spanish, Fencing, Drawing, &c., will be charged separately, at a moderate rate.
Mr. DUPOUILLY, Architect, will continue charged with the Class of Linear Drawing, applied to building, machinery and surveying, of architecture, as also Landscape and Perspective. aug23

Jefferson Academy,
65 BOURBON STREET, NEW ORLEANS.
CONDUCTED BY
G. J. LORD.
THIS Establishment, founded in 1838, has long held a high position in public opinion, as one of the leading institutions in the South of the United States.
The plan comprises a general and extensive system of education. Pupils are admitted at six or seven years of age, and continue till they are prepared for their future pursuits in life. They are distributed into classes, according to their capacities and acquirements.
The premises are, perhaps, the best to be found in the city, with ample space for exercise and recreation, and every convenience for an institution of learning.
The Professors are gentlemen of talent, chosen with care. Good order reigns in the establishment, and strict attention is paid to the moral conduct and improvement of the pupils.
TERMS:
For boarders, per month—payment in advance.......................................$25 00
Half boarders, per month.................... 16 00
Day scholars, .. under 12 years of age.. 8 00
.. .. .. above 12, but under 15 10
.. .. .. above 15 years.............. 12 00
Instruction in the English and French languages, Writing, Arithmetic, Geography, History, Mathematics, &c., is comprehended under the above terms.
The following languages and accomplishments are also taught, but the charges are separate, and are for The Latin, Greek, Spanish or Ger-man..$4 00 per month
Drawing.. 4 00
Music... 10 00
Dancing...
Fencing...
Military exercise..............................
The school hours are from half past 8 till 2, and from half past 4 till 6 o'clock. nov26 1y

MMES. PARENT'S INSTITUTION,
Corner Royal and Hospital streets.
DAY AND BOARDING SCHOOL FOR YOUNG LADIES.
THIS establishment has been removed to corner of Royal and Hospital streets. The building is vast, well ventilated and well distributed for class rooms, dormitories, &c. Madame Parent avails herself of this occasion to thank the numerous families who have so largely patronized her institution, and would assure them that their daughters will receive the same maternal care as heretofore. The long known reputation of her institution is the best guarantee to that effect. The course of study embraces the same system, in both English and French, as that employed in the first class institutions in the North and in Europe. Music, instrumental and vocal, is [illegible] taught by the most eminent Professors, also Drawing and Painting; Dancing by Professor Vegas.
Madame Parent will remove her institution across the lake during the summer months, but will keep the school open in the city throughout the year. Finally, there will be nothing wanting to complete a literary as well as refined education; also to strive in the hearts of young persons that pure morality which is the fundamental basis of the institution, [illegible] For further information address Madame Parent, at the Institution, where prospectuses can be obtained. oct4

HOUSE OF J. VINCENT.
THE ONLY ONE!
CORNER CANAL AND CARONDELET STREETS.
F. LEFEVRE, successor to J. VINCENT, informs his numerous customers and the public that he has just received from Paris an extensive variety of choice BONBONS, Ornamented Bonbons, Melting Bonbons, French Fruits, Boxes, and New Goods for New Year's Gifts, which he can recommend as the finest assortment he has yet received.
Mr. LEFEVRE respectfully solicits a continuance of the liberal patronage heretofore extended to him.
Orders for
DINNERS, SUPPERS,
BALLS, EVENING PARTIES,
WEDDINGS, &c.
Carefully and promptly attended to.
His Lunch Room for Ladies,
Where a variety of Hot and Cold Dishes and fine Wines are to be found, is constantly opened.
His customers are also informed that he now owns the Bar Room of the Orleans Theatre where they will find Ice-Creams, [illegible], Frozen Biscuits, Champagne Punch, Lemonade, Bonbons, &c. which will be carried to the ladies' boxes, if desired. The public is reminded that his house is the only one having the right to call itself "late house of Vincent," and that he is the sole successor to Mr. Vincent.
P. S.—Orders received during the performances, at the Bar Room of the Orleans Theatre. dec6

DYEING.
J. [illegible], Dyer and Scourer,
60 BOURBON STREET,
HAS the honor to inform the public that he has just assumed the business of the Dyeing establishment No. 72 Royal street, and that he will continue it, as heretofore, with the careful attention for which it is celebrated.
The manner in which, for the last twelve years, he has satisfied the numerous customers of his establishment on [illegible] street, is a guarantee for those who may honor him with their patronage.
[illegible] 1y

GAS FITTING, &c.
THE undersigned begs leave to inform his customers and the public in general that he will continue the business of the late firm of GEMICHEN & LOEFFLER, old No. 161, new No. 126 Chartres street, in his name and for his own account. Thanking them for the attention paid to the late firm, he hopes to be patronized by them in future. He would respectfully call the attention of gas fitters, [illegible] builders, hardware merchants, [illegible] to his large stock on hand, and constantly receiving, such as Chandeliers, Pendants, Hall and Bracket Lights, French Lamps of every description, Globes, Shades, Iron and Composition Pipes and Fittings, &c., from the best American, French and English manufacturers; feeling assured that there is no better in the South that possesses greater facilities for filling orders in this line of business.
Please give me a call before purchasing elsewhere, and you will find it to your advantage.
CHARLES LOEFFLER.

PHELAN'S
Improved Billiard Tables
AND COMBINATION CUSHIONS.
Patented February 19, 1856; October 28, 1856; December 8, 1857; January 12, 1858; November [illegible], 1858, and March [illegible], 1859.
O'CONNOR & COLLENDER, Sole Manufacturers, 63, 65, 67 and 69 Crosby street.
These tables are in use and may be seen at "[illegible] Saloon, Billiard Saloon, [illegible], [illegible]
[illegible] nov8 1y

Star Insurance Company,
No. 43 St. Charles street.
THE Board of Directors of this Company have, at a meeting held on the 2d of June, 1859, and conformity to their charter, [illegible]
Resolved, That from and after the 1st of June [illegible] per cent. [illegible]
Resolved, also, That a return of 20 per cent. on [illegible]
All dividends declared shall be paid in cash, the [illegible]
PLACIDE FORSTALL, President.
E. DEBUYS, Sec'y.

DIRECTORS:
Placide Forstall, W C C Claiborne,
A F Hême, A J Watt,
G W Logan, P A Giraud,
O Duplantier, J B Boyle,
A J [illegible], J B Plauché, Jr.

To Druggists and Planters
LOUISIANA, TEXAS, MISSISSIPPI, ALABAMA, &c.
DRUGS AT WHOLESALE,
Corner Custom and [illegible] streets.
RECEIVED lately—
[illegible] French and American [illegible]
[illegible] CASTOR OIL;
[illegible] CAMPHOR;
[illegible] powdered ALUM;
[illegible]
[illegible] SOAP;
[illegible]
[illegible]
E. JOURDAN.

Pour 1860.
AGENDA COMMERCIAL
[illegible]